

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

Procès-verbal de l’assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **3^e** jour du mois de **mars** de l’an **2025**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

- Présences :** M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Luc St-Laurent, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
- Absences :** M. Simon Larrivée, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d’assemblée.

20250303-01 1.1 Adoption de l’ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l’ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 20250303-01 1.1 Adoption de l’ordre du jour
 - 20250303-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025
- 2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE
 - 20250303-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 3 février 2025
 - 20250303-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – février 2025
 - 20250303-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – février 2025
 - 3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – février 2025
 - 20250303-06 3.5 Offre de service - REMAX
 - 20250303-07 3.6 Service de pelle – prix 2025
 - 20250303-08 3.7 Soumission – chauffage Maison des jeunes
- 4. LÉGISLATION
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE

- 20250303-09 6.1 Déplacement des utilités publiques – ch. des semeurs – facture Hydro-Québec
- 20250303-10 6.2 Programmation – travaux 2025 – TECQ 2024
- 20250303-11 6.3 Autorisation demande de prix – abat-poussière 2025
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis février 2025
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 20250303-12 9.1 Modification – programme Circonflexe
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
 - 20250303-13 12.1 Demande d’appui – CJE – programme Trio étudiants
 - 20250303-14 12.2 Demande d’appui – proclamation du 26 mars comme journée nationale des cuisines collectives – Cuisine Amitié de la MRC des Sources
- 13. VARIA
- 20250303-15 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20250303-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250303-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 3 février 2025

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

D’accepter la liste des chèques d'une somme de **26 018,69 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 3 février 2025.

ADOPTÉE

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – février 2025

Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu

D’accepter la liste des chèques à émettre au **3 mars 2025** d'une somme de **244 635,12 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	ANAIS DESTAIS & MATTHIAS MELLOULI	4 400,00 \$
2	BIOGENIE CANADA INC.	91,52 \$
3	CAIN LAMARRE EN FIDÉICOMMIS	3 707,94 \$
4	DIANE LACHAPELLE	1 625,00 \$
5	FQM ASSURANCES	16 038,91 \$
6	GONFLABLE.CA	218,45 \$
7	HYDRO QUEBEC	147 113,36 \$
8	INFORMATIQUE ASR	48,87 \$
9	JN DENIS INC	1 326,51 \$
10	LES FLEURONS DU QUÉBEC	432,31 \$
11	LUCIE BROCHU	92,00 \$
12	MAISON NOUVELLE VIE	1 000,00 \$
13	MECANIQUE SF	229,95 \$
14	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	105,79 \$
15	MRC DES SOURCES	25 345,00 \$
16	PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS	11 602,73 \$
17	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	383,05 \$
18	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	837,58 \$
19	REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	4 496,49 \$
20	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 438,42 \$
21	REMORQUAGE G.E.C. COURTEAU INC.	797,64 \$
22	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	18 324,63 \$
23	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	3 518,81 \$
24	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	311,89 \$
25	VILLE DE VAL-DES-SOURCES	50,00 \$
26	VISA	24,70 \$
27	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	383,73 \$
28	JEREMY QUIRION	689,84 \$
	TOTAL:	<u>244 635,12 \$</u>

ADOPTÉE

3.3 Salaires payés de la Municipalité – février 2025

Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu

D’accepter la liste des chèques de paie au montant de **18 081,58 \$** émis du 3 février 2025 au 3 mars 2025.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – février 2025

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 28 février 2025.

20250303-06

3.5 Offre de service – REMAX

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ham-Sud souhaite procéder à la vente d’un terrain situé sur le chemin G.-Goodenough, identifié comme le lot 6 077 891;

CONSIDÉRANT l’offre de service soumise par Mme Sonia Fournier de Remax pour la mise en vente de ce terrain;

CONSIDÉRANT que le prix affiché sera de 69 000 \$;

CONSIDÉRANT que la commission convenue pour cette transaction est établie à 6 % du prix de vente;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud accepte l’offre de service de Mme Sonia Fournier de Remax pour la vente du terrain municipal situé sur le chemin G.-Goodenough, lot 6 077 891;

QUE le prix affiché pour la mise en vente soit fixé à 69 000 \$;

QUE la commission payable soit fixée à 6 % du prix de vente conclu;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document requis pour formaliser cette entente.

ADOPTÉE

20250303-07

3.6 Service de pelle – prix 2025

CONSIDÉRANT que l’entreprise *Transport Excavation Michel Couture et fils inc.* a soumis une liste de prix à l’heure pour le service de pelle pour l’année 2025;

CONSIDÉRANT que cette offre répond aux besoins de la Municipalité en matière de travaux d’excavation;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud accepte l’offre de service soumise par *Transport Excavation Michel Couture et fils inc.* pour le service de pelle en 2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

20250303-08

3.7 Soumission – chauffage Maison des jeunes

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ham-Sud souhaite procéder à l’ajout d’un appareil de chauffage à la Maison des jeunes afin d’améliorer le confort des usagers;

CONSIDÉRANT l’offre de service budgétaire soumise par Pelletier et Picard Inc. en date du 27 février 2025, comprenant la fourniture et l’installation d’un appareil de

marque Stelpro 1500W à 240V, incluant le passage du câblage et l’installation d’un disjoncteur dédié, pour un montant de 1 040,00 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que l’offre de service proposée répond aux besoins identifiés et que la Municipalité juge le prix raisonnable;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud accepte l’offre de service de Pelletier et Picard Inc. pour l’ajout d’un appareil Stelpro à la Maison des jeunes, au montant de 1 040,00 \$ plus taxes;

QUE les fonds requis soient prélevés à même le surplus accumulé non-affecté;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer tout document requis pour la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20250303-09 6.1 Déplacement des utilités publics – ch. des Semeurs – facture Hydro-Québec

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Hydro-Québec* de la facture no 865299 pour un montant de 147 113,36 \$ taxes incluses, pour le déplacement de la ligne électrique aérienne dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 Ouest, qui se nomme maintenant le chemin des Semeurs.

ADOPTÉE

20250303-10 6.2 Programmation – travaux 2025 – TECQ 2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ham-Sud a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide afin de recevoir la contribution gouvernementale confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud s’engage à respecter les modalités du guide applicables à elle;

QUE la Municipalité de Ham-Sud s’engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;

QUE la Municipalité de Ham-Sud approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux ci-jointe ainsi que de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation;

QUE la Municipalité de Ham-Sud s’engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

QUE la Municipalité de Ham-Sud s’engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l’ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité de Ham-Sud s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

20250303-11

6.3 Autorisation demande de prix – abat-poussière 2025

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D’autoriser le directeur général à faire les demandes de prix pour le contrat d’achat et d’épandage d’abat-poussière, estimé à 40 000 litres pour l’année 2025.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis février 2025

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de février 2025 préparé par l’inspectrice en bâtiment et en environnement.

9. LOISIRS ET CULTURE

20250303-12

9.1 Modification – programme Circonflexe

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ham-Sud a adopté, lors de la séance du 13 janvier 2025, la résolution numéro 20250113-19 confirmant son adhésion au programme Circonflexe, Prêt-pour-bouger, et autorisant une demande d’aide financière de 523,08 \$ pour l’achat d’équipements sportifs, récréatifs et adaptés;

CONSIDÉRANT que le montant réel requis pour l’acquisition des équipements s’élève plutôt à 3 777,28 \$;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’ajuster en conséquence la demande d’aide financière afin de refléter le coût exact des équipements;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE la demande d’aide financière soit révisée au montant de 3 777,28 \$ dans le cadre du programme *Circonflexe Prêt-pour-bouger*;

QUE la Municipalité de Ham-Sud confirme son engagement à respecter les conditions du programme pour l’utilisation de ces fonds.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI

20250303-13

12.1 Demande d’appui – CJE – programme trio étudiants

CONSIDÉRANT que le programme *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi* constitue une initiative bénéfique du Carrefour Jeunesse Emploi pour les jeunes de la région en leur offrant des opportunités d'emploi et d'acquisition d'expérience de travail;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ham-Sud a appuyé ce programme lors des éditions précédentes et reconnaît son impact positif sur la communauté;

Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud accorde une contribution financière de 500 \$ au *Carrefour jeunesse-emploi Richmond-Drummond-Bois-Francs* pour l’édition 2025 du programme *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi*;

ADOPTÉE

20250303-14 12.2 Demande d’appui – proclamation du 26 mars comme journée nationale des cuisines collectives – Cuisine Amitié de la MRC des Sources

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives favorisent une meilleure qualité de vie pour les personnes;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives œuvrent pour une meilleure alimentation et sont une initiative visant le mieux-être des citoyen.nes et des collectivités;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives luttent contre la pauvreté et l’exclusion sociale, et qu’elles travaillent pour la reconnaissance du droit à l’alimentation;

Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud proclame le 26 mars comme *Journée nationale des cuisines collectives (JNCC)*.

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20250303-15 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
**Directeur général et greffier-
trésorier**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier

Maire